

AVIS PUBLIC COLLECTIF RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Avis public est donné par les soussignés, conformément aux dispositions des articles 73, 74 et 75 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, que :

1. Le sommaire reflétant l'état du rôle de la valeur foncière a été déposé pour chacune des municipalités suivantes :

Municipalité	Adresse	Année du rôle
Inverness	1799, rue Dublin	3 ^e année
Notre-Dame-De-Longue	837, rue Principale	2 ^e année
Saint-Ferdinand	375, rue Principale	2 ^e année
Saint-Pierre-Baptiste	525, route de l'église	2 ^e année
Lyster	2375, rue Bécancour	3 ^e année
Princeville	50, rue Saint-Jacques Ouest	3 ^e année
Sainte-Sophie-d'Halifax	10, rue de l'Église	3 ^e année
Villeroy	398, rue Principale	3 ^e année

Toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal concerné durant les heures d'ouverture.

Toute personne qui souhaite présenter une demande de révision en vertu de la section I du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipale* doit le faire conformément aux dispositions prévues. Pour être recevable, cette demande de révision doit satisfaire aux conditions suivantes :

- être produite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible au bureau de la MRC de L'Érable, ainsi que sur le site Internet de la MRC (erable.ca/mrc/services-de-la-mrc/evaluation-fonciere);
- être déposée avant le 1^{er} mai de la première année du rôle, au bureau de la MRC de L'Érable, situé au 1275, avenue Saint Édouard, à Plessisville, G6L 2K1, ou transmise par courrier recommandé;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le Règlement n° 256 de la MRC de L'Érable et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné dans le journal L'Avenir de L'Érable, le 16 septembre 2026.

Marie-Pier Pelletier, directrice générale et greffière-trésorière, Municipalité d'Inverness
Pierre-Charles Drapeau, directeur général et greffier-trésorier, Municipalité de Notre-Dame-de-Longue
Viviana Magazzu, directrice générale et greffière-trésorière, Municipalité de Saint-Ferdinand
Marc Fournier, directeur général et greffier-trésorier, Municipalité de Saint-Pierre-Baptiste
Mélissa Carbonneau, directrice générale et greffière-trésorière, Municipalité de Lyster
Me Alexandra Gagné, greffière, Ville de Princeville
Nadia Roy, directrice générale et greffière-trésorière, Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax
Véronique Bédard Lemay, directrice générale et greffière-trésorière, Municipalité de Villeroy